



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le Mot du président

Nos activités et les informations marquantes de ce printemps, outre celles qui font l'objet des trois articles ci-après, sont les suivantes.

Le Ministère de l'Ecologie a annoncé le 5 mars dernier les mesures contenues dans le P.A.M.A. ou Plan d'Action pour les Mobilités Actives, qui devrait faire l'objet d'un décret à l'automne prochain.

2 mesures (seulement) concernent les piétons, la plupart concernant les cyclistes :

- ✓ fixation par les Maires des vitesses limites sur les différentes voies : 50, 30 ou 20 km/h
- ✓ requalification du stationnement gênant sur trottoirs et passages piétons en « stationnement très gênant »

Par ailleurs, la ville de Strasbourg ayant mis en place à titre expérimental un compte à rebours du temps de traversée piétons du quai des Bateliers au carrefour de la place du Corbeau, « Piétons 67 » y a effectué des observations : le dispositif est apprécié par les piétons et le feu rouge piétons semble un peu mieux respecté qu'avant, mais cette amélioration est très peu sensible.

Enfin, nous étions présents à la réunion de la commission de sécurité routière de la C.U.S. le 25 juin, au cours de laquelle divers points ont été abordés.

De janvier à avril 2014 il y a eu dans la Communauté urbaine 39 accidents avec des piétons, blessés, mais pas de tués.

Bonnes vacances à tous !

Gilles HUGUET



Questionnaire de Piétons 67 aux candidats aux élections municipales

Le questionnaire proposé par Piétons 67 aux candidats aux élections municipales (voir bulletin de janvier 2014) a été retourné par six candidats dont Roland RIES, Alain JUND et Yves BIGOT, réélus.

Tous mettent en avant la place du piéton en ville. Le principe d'éviter autant que possible les obstacles physiques au stationnement sauvage dans un souci d'apaisement de l'espace urbain est affirmé.

Il n'apparaît pas dans les réponses de réelle volonté pour une verbalisation accrue et systématique au stationnement sauvage sur les espaces piétons.

Le respect de la décision du Tribunal Administratif de disposer de cheminements distincts est intégré et la mise en conformité a démarré.

Tous sont favorables à une adaptation optimisée du temps de traversée aux feux et à la poursuite du réseau magistral piéton, en séparant les flux piétons et cyclistes chaque fois que c'est nécessaire.

André ROTH

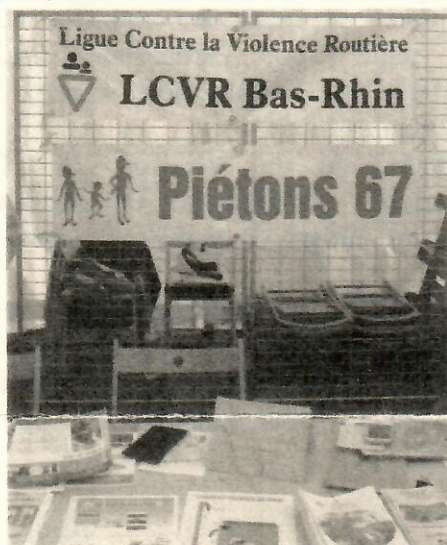
SOMMAIRE

Le Mot du président	p.1
Questionnaire aux candidats aux élections...	p.1
Nos activités depuis février 2014	p.2
Village de la sécurité routière	p.2
Courriers à la ville et à la C.U.S.	p.2

Nos activités depuis février 2014

18 février	réunion Parc naturel urbain
26 février	lancement chantier tram Port du Rhin
3 mars	réunion mensuelle
14 mars	rencontre rue David Gruber
22 mars	assemblée générale des "Droits du piéton" à Paris
7 avril	réunion mensuelle
15 avril	lettre au Maire de Strasbourg au sujet des feux de la place de la gare
15 avril	lettre au président de la C.U.S. au sujet de la « requalification des espaces mixtes »
6 mai	réunion mensuelle
23/25 mai	village sécurité routière place Kléber à Strasbourg
3 juin	réunion mensuelle
18 juin	réunion à la C.U.S. avec B. Jansem et Y. Laugel
25 juin	réunion commission sécurité routière C.U.S.

Village de la sécurité routière sur la Place Kléber à Strasbourg



Notre association a tenu un stand - commun avec la Ligue contre la Violence routière - au Village de la sécurité routière mis en place par la C.U.S., sur la place Kléber à Strasbourg, les 23, 24 et 25 mai.

Le public y était relativement nombreux, ce qui a permis des échanges fructueux ... et 3 nouvelles adhésions.

Prochaines réunions mensuelles
dans notre local : 25 rue de Belfort, à 18h30
(À confirmer pour chacune d'elles)
Les lundis 1er septembre, 6 octobre,
3 novembre, 1er décembre

Courriers à la ville de Strasbourg et à la C.U.S. et concertation

Notre association a écrit le 15 avril au Maire de la ville de Strasbourg pour lui demander une amélioration, pour les piétons, des feux situés aux débouchés de la rue du maire Kuss, de la rue Kuhn et de la petite rue de la Course sur la place de la Gare.

En effet, vu le nombre de piétons circulant à ces carrefours, les durée des temps de vert piétons nous paraissent être notoirement trop faibles : environ 20 secondes au 1er carrefour, et 10 secondes aux 2 autres, alors que la circulation automobile dispose d'environ 1 minute au 1er carrefour, et 1,5 à 2 minutes aux 2 autres.

Une telle action entre d'ailleurs dans le cadre du Plan piéton. De plus la rue du Maire Kuss constitue le point de départ ou d'arrivée de la "magistrale piéton" qui constitue un fleuron du Plan piéton pour la Municipalité.

Un adhérent nous a signalé une situation comparable à la station de tram "Montagne verte" sur la route de Schirmeck : des temps de traversée piétons également notoirement insuffisants.

Notre association a également écrit le 15 avril au Président de la C.U.S. pour lui demander où en était la "requalification des espaces mixtes" consécutive au jugement du Tribunal administratif du 23 janvier 2013, et dont on ne voit guère de réalisations sur le terrain.

Suite à ces deux courriers, notre association a été invitée le 18 juin à rencontrer deux responsables de la C.U.S., MM. Bruno Jansem, directeur de la mobilité et des transports, et Yves Laugel, chef du SIRAC.

Pour le premier point, une réunion technique devrait avoir lieu sur le terrain, et sur proposition de Piétons 67, une réflexion pour une expérimentation de feux piétons vert/orange pourrait avoir lieu.

Pour le deuxième point, il vient de nous être adressé (depuis cette réunion) une nouvelle liste de 29 sites rectifiés (au lieu des 36 précédemment annoncés) et 26 sites à rectifier.

Nous allons donc retourner sur le terrain pour les voir.



N'oubliez pas d'adhérer ou de ré-adhérer !

Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »
25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG
Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr